

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUINZE et le 26 FEVRIER à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 février 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. Michel BREAN - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mme Béatrice BADETS - M. Bertrand GAUFREYAU - Mmes Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valérie ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - M. Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - M. Grégory RENDE - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Anne SERRE - M. Dr Philippe DUCHESNE - M. Bruno CASSEN - M. Julien DUBOIS

POUVOIRS :

- Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
- M. Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR
- M. Bruno CASSEN donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
- M. Julien DUBOIS donne pouvoir à M. Grégory RENDE

SECRETARE DE SEANCE : M. Alexis ARRAS

OBJET : REGIE DES EAUX - REGIE DES BOUES - LABORATOIRE MUNICIPAL : TARIFS 2015

La Régie Municipale des Eaux et de l'Assainissement poursuivra en 2015, son effort pour la réduction globale des charges d'exploitation comme en 2014. La capacité d'investissement sera maintenue sans recourir à l'emprunt, en relation avec les enjeux économiques et réglementaires. Afin de préserver les intérêts des usagers, les tarifs de vente d'eau, des produits et des prestations associées seront maintenus au niveau de 2014.

Le détail des tarifs de chacune des activités présentées est repris dans les tableaux suivants.

Il est à noter la mise à jour des tarifs de vérification des compteurs qui prend en compte les évolutions de la réglementation dans le domaine de la métrologie. Les anciens tarifs sont supprimés pour être remplacés par 5 nouveaux pour l'eau potable et 3 nouveaux pour l'eau thermale.

De la même manière, les évolutions technologiques et réglementaires dans le domaine de l'analyse ainsi que l'évolution de la demande, conduisent à créer 8 nouveaux tarifs pour le laboratoire.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR FRANCIS PEDARRIOSSE, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE les tarifs de la régie des eaux, régie des boues et laboratoire municipal présents dans les tableaux ci-annexés qui sont applicables pour l'exercice 2015.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20150226-16-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 02 Mars 2015

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».